

Projet de déplacement du pont de Tilff avec suppression de 3 passages à niveau

Réunion d'information préalable
du 8 octobre 2009



Programme

1. Introduction E. Wiertz – Modérateur
2. Présentation du projet
 - D. Verlaine – SPW
 - N. Therasse – Infrabel
3. Etude d'incidences M. Gielen – Aries
4. Questions, suggestions, ... Public
E. Wiertz – Modérateur



1. INTRODUCTION

- Organisation de la réunion
- Objet de la réunion
- Informations



Organisation de la réunion

- Son – enregistrement (compte-rendu,...)
- Image – pas d'enregistrement
- Questions
 - Orales (aujourd'hui)
 - Écrites
 - Aujourd'hui
 - Pendant 15 jours au collège communal qui transmettra à qui de droit (Code de l'Environnement), soit du 9 au 23 octobre 2009



Objet de la réunion

Code de l'Environnement :

- Début de l'étude d'incidences
- Objet
 - Auteur du projet : présentation du projet
 - Public : informations, observations et suggestions sur le projet
 - Public : mise en évidence de points particuliers à aborder durant l'étude d'incidences
 - Public : proposition d'alternatives à étudier durant l'étude d'incidences

Procédures groupées :

Préparation de l'étude d'incidences et demande d'Arrêté Royal pour supprimer les passages à niveau



Informations



Service public de Wallonie

SPW

Direction des Routes de Liège
Avenue Blonden, 12
4000 Liège
Tél. 04 / 229.75.75.
Demander Mme Dubuisson



Infrabel

Cellule Info Riverains
Rue Bara 110
1070 Bruxelles
Tél. 0800 55 000
info.projets@infrabel.be



2. PRÉSENTATION DU PROJET

- Historique et contexte
- Utilité du projet
- Planification
- Coût
- Vue globale du projet
- Vue détaillée du projet



Historique et contexte

Historique :

- 2001 découverte du problème du pont (pas de réparation possible)
- 2002 à 2009 première solution, nombreuses études, 5+3+... solutions : 1 projet présenté
- 2005 et 2007 pont provisoire et prolongation durée de vie (démolition pont existant)

Contexte :

- Contraintes multiples (technique, aménagement du territoire, mobilité, sécurité, environnement,...)
- Concertations multiples



Utilité du projet

- Contexte difficile
- 1 pont : durée de vie de 50 ans
- Mobilité
 - Pont de Tilff : croisement routes (N633 et N689)
 - Passage à niveau : nombreuses fermetures
 - Accès CHU
 - Traversée Ourthe et chemin de fer sans contrainte et sans difficulté :
 - Piétons et cyclistes : via passerelle et couloir sous voies
 - Voitures : via nouveau projet : détour réduit
 - Soulagement fond du moulin et rue d'Angleur
 - Pas d'arrêt durant les travaux
- Nouvelles possibilités pour centre de Tilff (place, rond-point,...)



Utilité du projet

- Sécurité : passages à niveau

Un danger pour la sécurité routière :
chaque année
environ 15 tués en
Belgique



Utilité du projet

Passages à niveau : pourquoi un tel danger ?

- Facteurs externes :
 - *Vitesse élevée des trains*
 - *Visibilité pas toujours optimale*
 - *Succession des trains*

- Facteurs humains :
 - *Imprudences (mauvaise perception du danger)*
 - *Non-respect de la signalisation et du code de la route*



Utilité du projet

Projet à Tilff : suppression de 3 passages à niveau :

- *rue d'Angleur au pont sur l'Ourthe*
- *rue d'Angleur à proximité du chemin du Halage*
- *rue d'Angleur au pied de la côte de Colonster*

Demande d'Arrêté Royal de suppression

- *Enquête publique durant 15 jours*
(fusionnée avec la période de consultation de la population préalable à l'étude d'incidences)



Planning indicatif

- Fin 2009 – début 2010 :
 - Etude d'incidences (env. 4 mois, de fin octobre 2009 à mars 2010)
 - Constitution du dossier de demande de permis
- Mi-2010 :
 - Demande de permis d'urbanisme
- Fin 2010 – début 2011
 - Décision en matière de permis d'urbanisme
 - Etude de projet
 - Adjudication des travaux
- 2011 – 2012
 - Travaux



Coût

Budget total approximatif évalué à

10 millions € HTVA (SPW et INFRABEL)

y compris

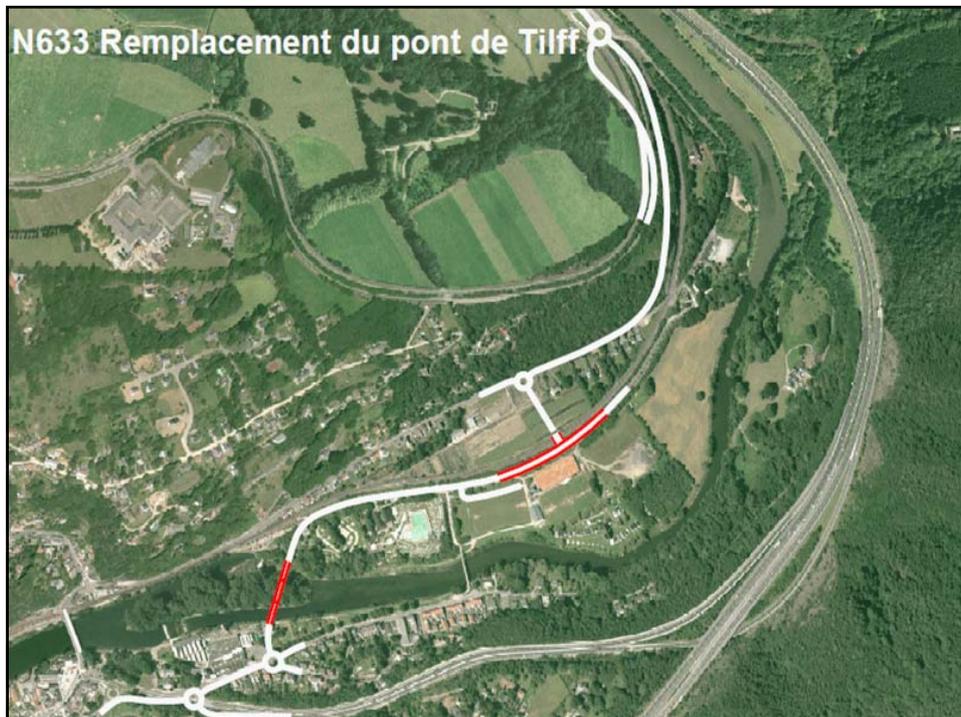
- Expropriations
- Environnement
- ...

NB : pont provisoire : location et entretien : 2500 + 1000 € par mois



Projet à Tilff

VUE GLOBALE DU PROJET

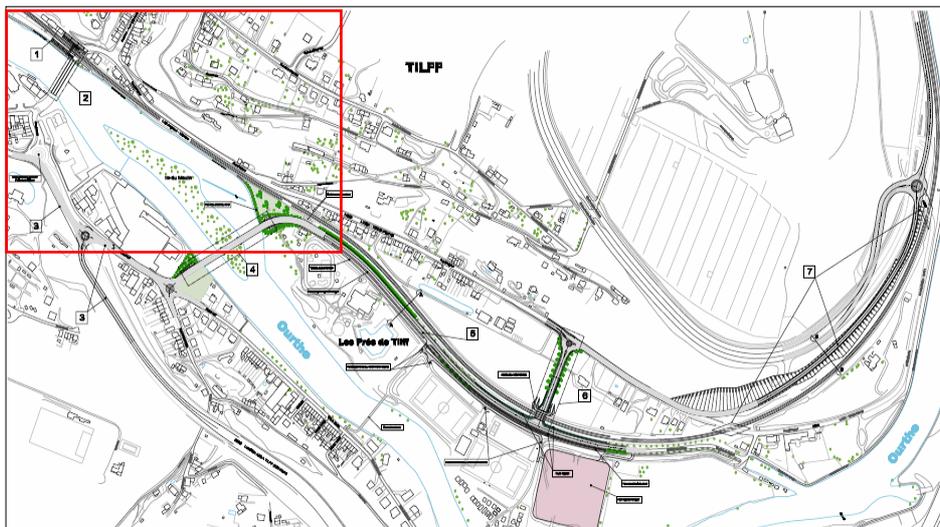


Projet à Tilff

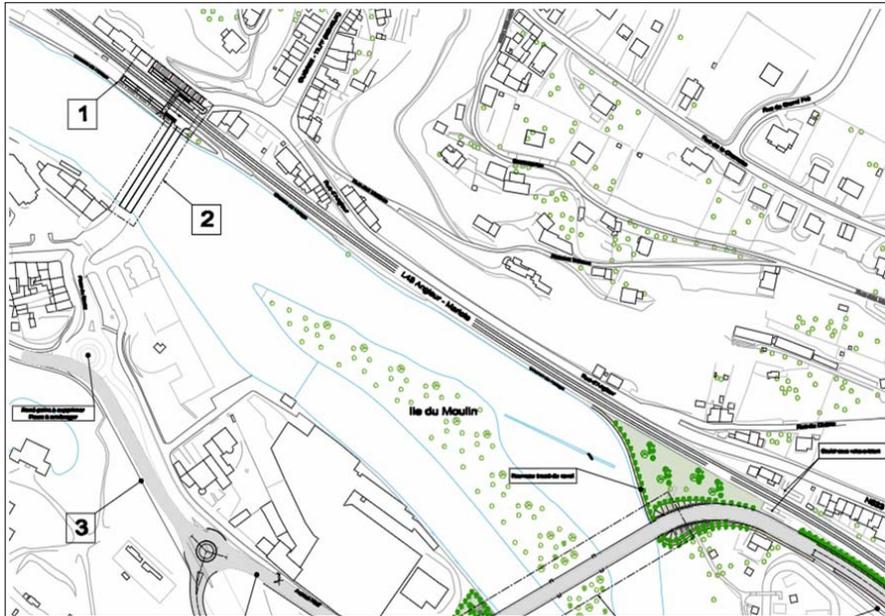
VUE DÉTAILLÉE DU PROJET



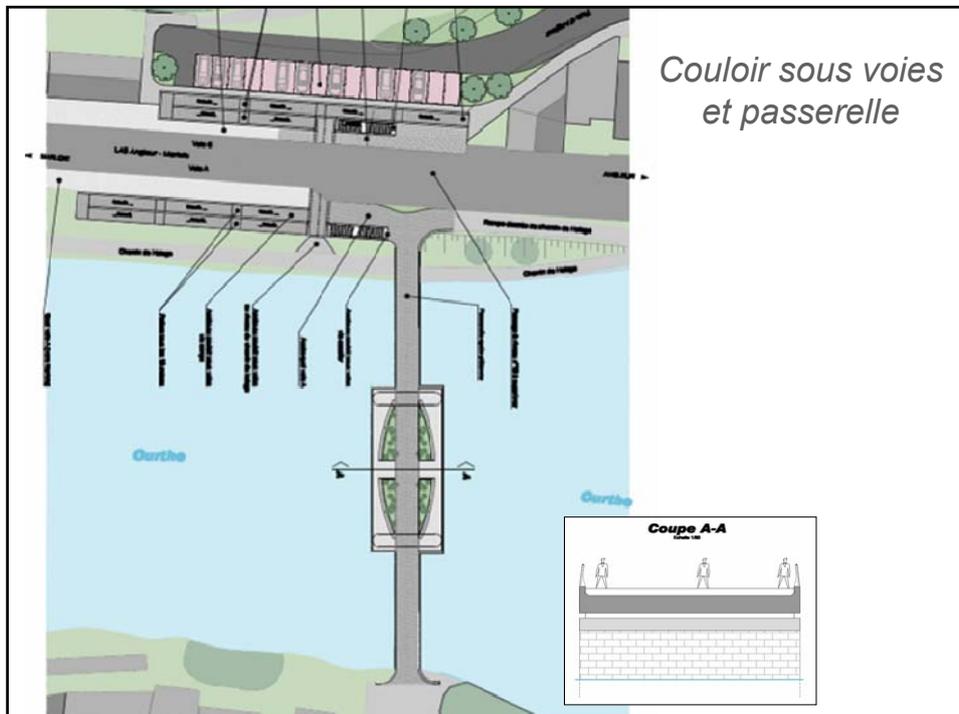
Vue détaillée du projet : couloir sous voies et passerelle



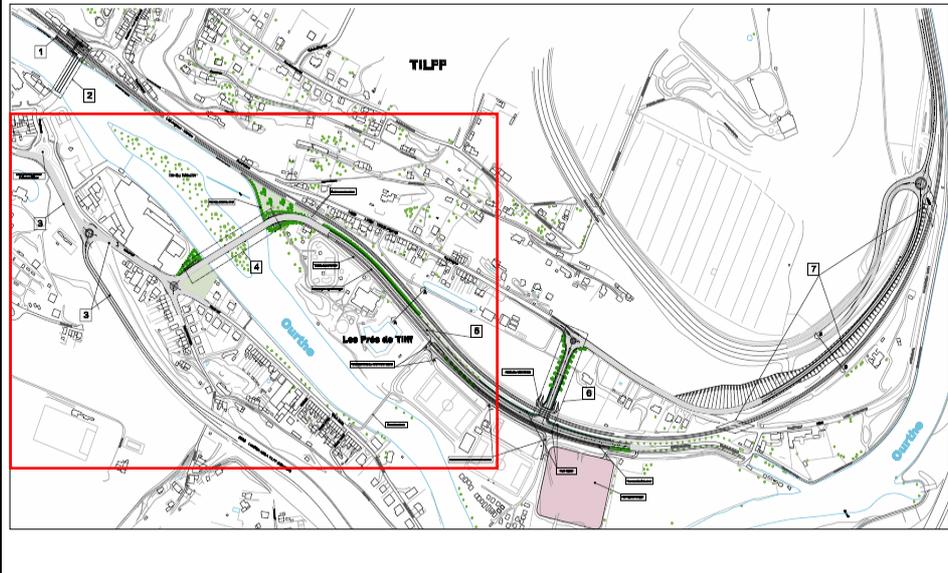
Couloir sous voies et passerelle



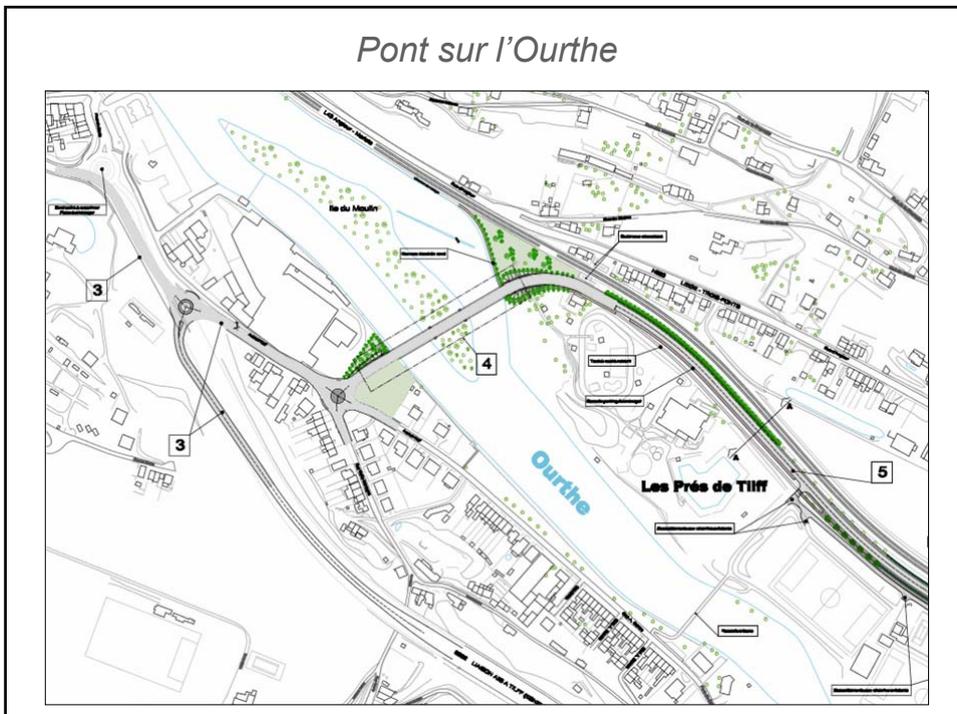
Couloir sous voies et passerelle

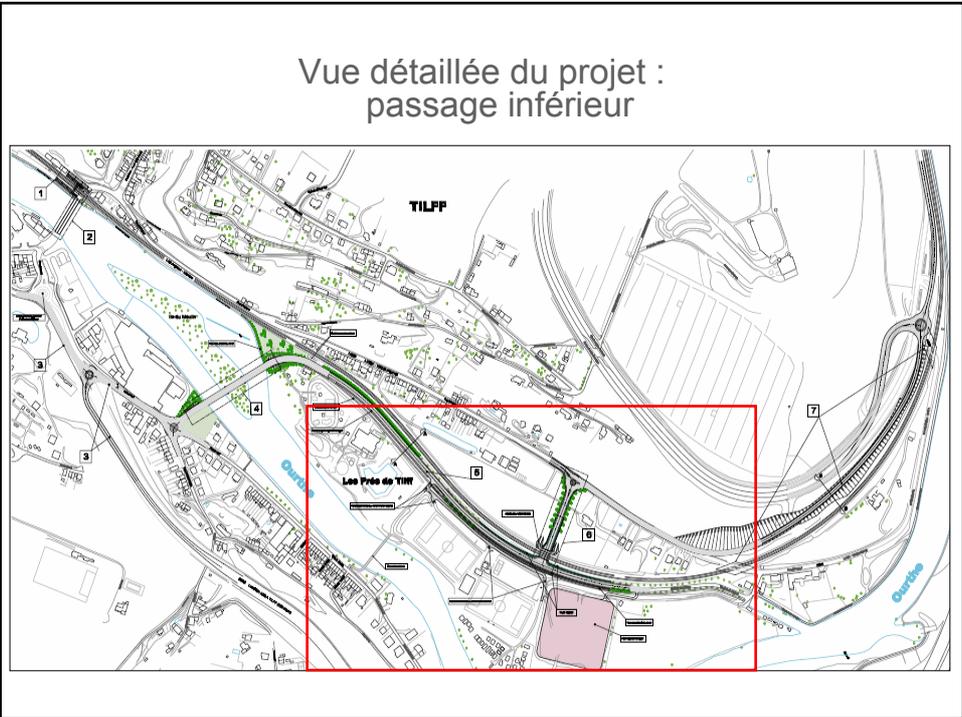
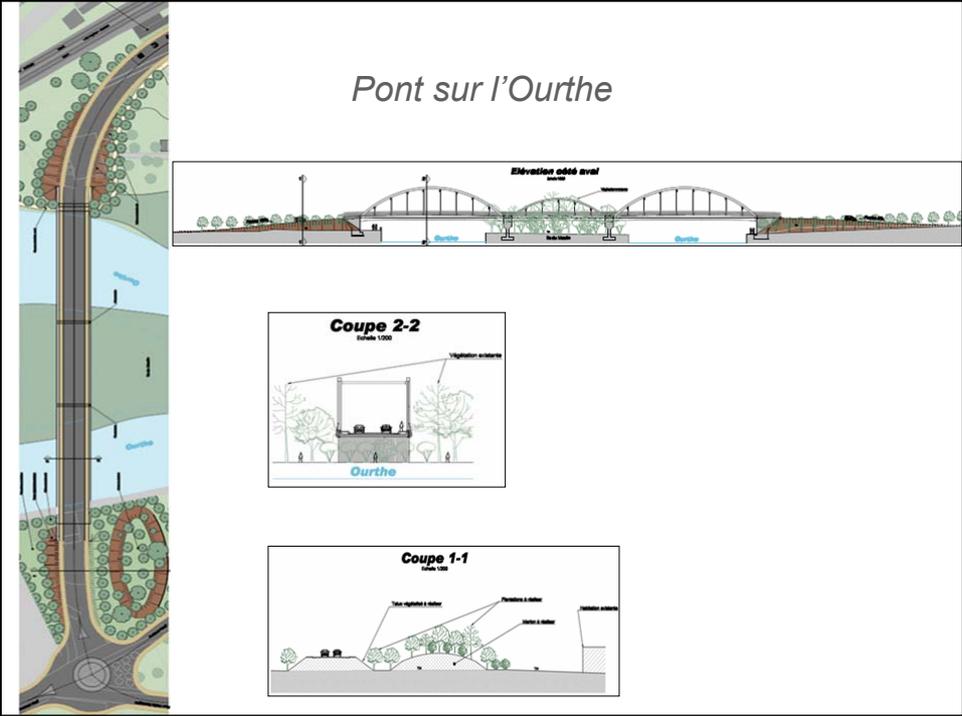


Vue détaillée du projet :
pont sur l'Ourthe

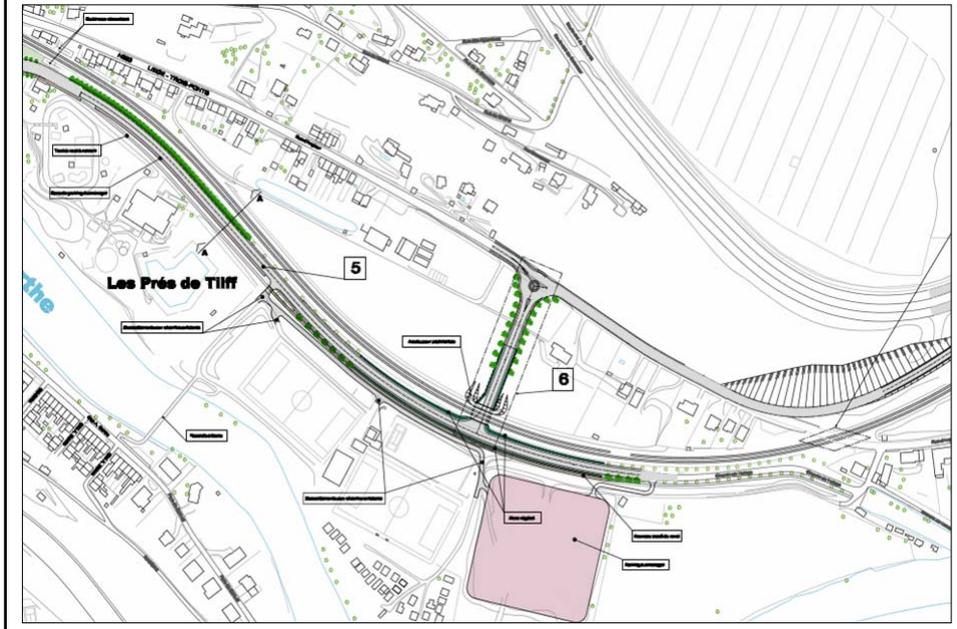


Pont sur l'Ourthe

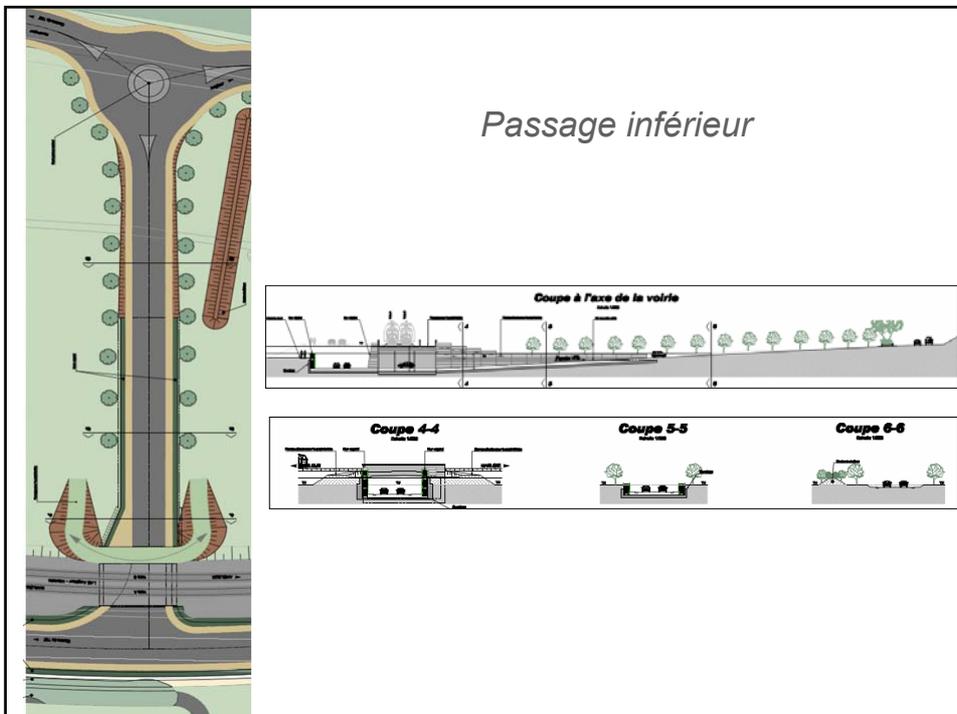




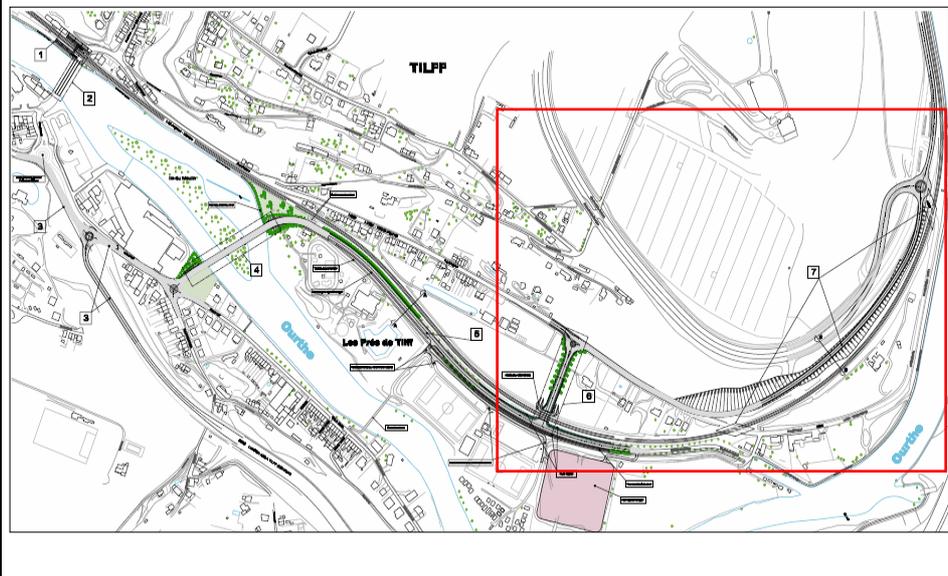
Passage inférieur



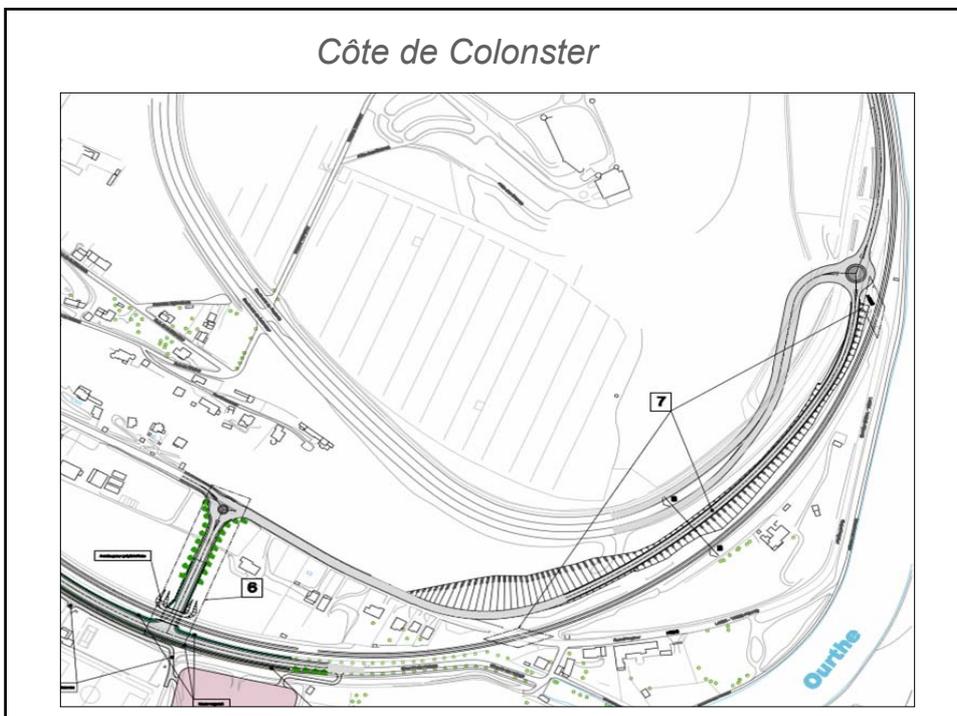
Passage inférieur



Vue détaillée du projet :
côte de Colonster



Côte de Colonster



3. ÉTUDE D'INCIDENCES

Bureau d'études indépendant :
Aries Consultants



**Réunion d'information
du public**

**Projet de déplacement du pont
de Tilff avec suppression de 3
passages à niveau**

*Auteur d'étude
d'incidences*

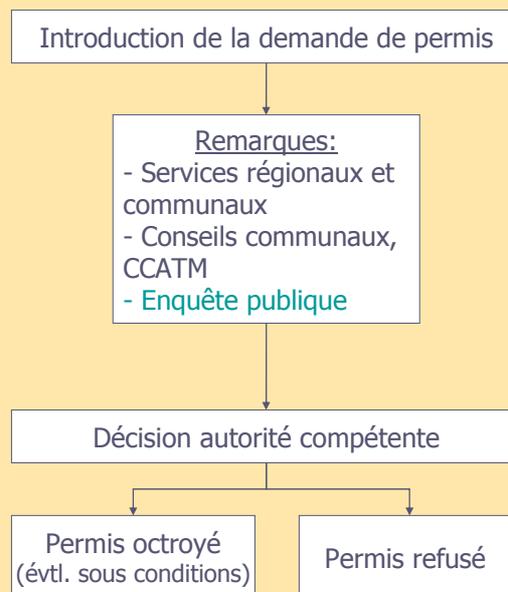
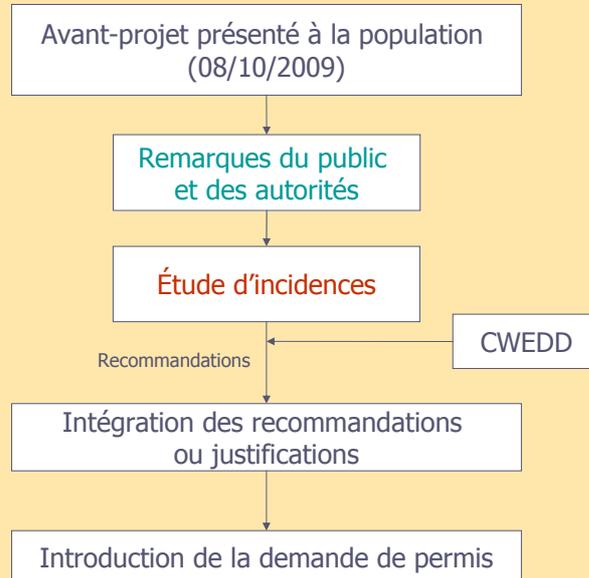
ARIES
CONSULTANTS



8 octobre 2009

- ❑ La réunion d'information marque le début de la procédure administrative de l'étude d'incidences
- ❑ La réunion a deux objectifs :
 1. Permettre au **concepteur du projet** d'informer le public de l'objet de la demande de permis qu'il compte introduire
 2. Permettre au **public**
 - d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet
 - de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences
 - de proposer des alternatives pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur

- ❑ La demande de permis sera sollicitée par le:
 - **Service public de Wallonie - Direction générale opérationnelle « Routes et Bâtiments ».**
 - **Infrabel – Service de gestion de l'infrastructure ferroviaire**
- ❑ L'étude d'incidences doit être réalisée par un bureau d'étude indépendant agréé pour cette catégorie de projet, **ARIES Consultants.**
- ❑ Autorité compétente pour la délivrance du permis :
 - **Fonctionnaire délégué**



35

1. PROCEDURE - OU ENVOYER SES REMARQUES ?

En oral ou par écrit, ce soir

OU

Par écrit, en y indiquant vos nom et adresse :

- ❑ A l'attention du Collège Communal d'Esneux
Place Jean d'Ardenne, 1
4130 ESNEUX

Courrier transmis à ARIES et au SPW

Du 9 octobre jusqu'au vendredi 23 octobre 2009



36

2. ETUDE D'INCIDENCES - BUREAU D'ETUDE



Chemin des 2 fermes, 1
B-1331 ROSIERES
Tél: 02/655 86 50

Site web: www.ariesconsultants.be
Email: info@ariesconsultants.be

Bureau d'études indépendant
(agrée par la DGARNE (Ex-DGRNE))

Coordination de l'étude : Michaël Gielen

+ Équipe pluridisciplinaire d'experts scientifiques,
chacun analysant son propre domaine



- ❑ **Objectifs de l'étude d'incidences :**
 - Analyser scientifiquement les **effets du projet sur l'environnement et le cadre de vie;**
 - proposer des **recommandations ou alternatives** pour supprimer, réduire ou compenser les incidences du projet.

- ❑ **L'étude d'incidences est un :**
 - **outil d'information** pour le public ;
 - **outil d'aide à la décision** pour les autorités.

- ❑ **Impacts sur le milieu physique :**
 - Le sol
 - L'eau (égouttage, ...)
 - L'air

- ❑ **Impacts sur le milieu naturel :**
 - La faune
 - La flore

- **Impacts sur le milieu humain :**
 - La sécurité et le bien-être
 - La mobilité (comptages, dimensionnements, impacts sur la circulation existante)
 - Le bruit (modélisation situation existante et projetée, jour et nuit)
 - Le paysage
 - Les infrastructures publiques
 - Les aspects socio-économiques
 - Le patrimoine bâti et non bâti
 - ...

4. QUESTIONS

PAROLE AU PUBLIC